Présentation Ouverture/Clôture

Introduction

Les opérations s'effectuent en plusieurs temps et chaque opération est primordiale :

- préparation de l'ouverture
- ouverture
- clôture budgétaire

Préparation de l'ouverture

Apurement des pièces

Les opérations liées à des encaissements et décaissements doivent obligatoirement être effectuées avant le 31 décembre N, pour impact budgétaire sur les tableaux GBCP.

Le tableau 2 des autorisations n'a pas vocation à être modifié après le 31 décembre N.

Dépense

Liste des actions à effectuer

ACTIONS A REALISER	CHEMIN D'ACCES	OBSERVATIONS	EXERCIC E	FAIT
	BONS DE COMMANDES]	
Supprimer les bons de commande non confirmés	Dépenses > Commande Publique > Bon de commande > Saisie	A faire avant le 31/12 : consommation ou	N	
Confirmer les bons de commande en cours d'approbation	Dépenses > Commande Publique > Bon de commande > Saisie	mise à jour des AE et des Restes à Payer	N	
	ENGAGEMENTS JURIDIQUES]	
Supprimer les EJ	Dépenses > Engagement juridique > Engagement juridique > Saisie		N	
Confirmer les EJ	Dépenses > Engagement juridique > Engagement juridique > Saisie	A faire avant le 31 /12 : consommation ou mise à jour des AE et des Restes à Payer	N	
Solder les EJ	Dépenses > Engagement juridique > Engagement juridique > Solde/Désolde		N	
Clôturer les EJ	Dépenses > Engagement juridique > Engagement juridique > Clôture		N	
Faire les complément/retrait/nouvelles lignes	Dépenses > Engagement juridique > Engagement juridique > Complément/Retrait		N	
	SERVICES FAITS	+		
Supprimer les SF non certifiés	Dépenses > Service fait et facture > Service fait > Constatation		N	
Certifier les SF	Dépenses > Service fait et facture > Service fait > Certification		N	
Constater et certifier les SF	Dépenses > Service fait et facture > Service fait > Constatation	A faire avant le 31/12: Certifier avant le 31/12, les autres SF relèvent des CAPAC	N	
Constatel et certifiel les si	Dépenses > Service fait et facture > Service fait > Certification		N	
Solder les SF	Dépenses > Service fait et facture > Service fait > Solde		N	
	CHRONO FACTURES]	
Reporter les chrono factures	Dépenses > Opération Fin d'Exercice> Report des chronos factures		N	
	FACTURES			
Supprimer les factures	Dépenses > Service fait et Facture > Facture > Saisie		N	
Confirmer les factures	Dépenses > Service fait et Facture > Facture >		N	

	LIQUIDATIONS DE DEPENSES			
Supprimer les liquidations de dépenses	Dépenses > Ordonnancement > Liquidation de dépense > Mise à jour des liquidations	A faire annual a 24 /42 a	Z	
Confirmation les liquidations de dépenses	Dépenses > Ordonnancement > Liquidation de dépense > Mise à jour des liquidations	A faire avant le 31 /12 : Consommation des CP et mise à jour du tableau d'équilibre financier (TEF)	Z	
	Dépenses > Ordonnancement > Liquidation de dépense > Liquidation directe	Ne pas oublier les rapprochements Règlement des DP : solde des 4011 et 4041 =	N	
Saisir les liquidations sans EJ préalable	Dépenses > Ordonnancement > Liquidation de dépense > Liquidation après règlement	<u>solde à 0</u>	N	
	DEMANDES DE REVERSEMENT (DEPENSES)			
Saisir les demandes de reversement	Dépenses > Ordonnancement > Rectification des pièces > Demandes de reversement	A faire avant le 31 /12 : Exécution de la recette budgétaire, si rapprochement avec encaissement. Exemple : subrogation, indûs de salaire	N	
CORRECTION DE PIECES DE TYPE REIMPUTATION (DEPENSES)				
Confirmer les réimputations	Dépenses > Ordonnancement > Rectification des pièces > Mise à jour des demandes de correction	A faire avant le 31 /12 :	N	
Supprimer les réimputations	Dépenses > Ordonnancement > Rectification des pièces > Mise à jour des demandes de correction	Mise à jour de la consommation des CP	N	
	DEMANDE DE VERSEMENT (DEPENSES)			
Confirmer une demande de versement	Dépenses > Ordonnancement > Demande de versement > Saisie	A faire quantile 24 /42	N	
Supprimer une demande de versement	Dépenses > Ordonnancement > Demande de versement > Saisie	<u>A faire avant le 31 /12</u>	N	
DEMANDE DE COMPTABILISATION (DEPENSES)				
Confirmer une demande de comptabilisation	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	
Supprimer une demande de comptabilisation	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	

Recette

Liste des actions à effectuer

	LIQUIDATIONS DE RECETTES			
	LIQUIDATIONS DE RECETTES			
Supprimer les liquidations de recettes	Recettes > Ordonancement > Liquidation de recette > Mise à jour des liquidations	<u>A faire avant le 31 /12 :</u>	N	
Confirmer les liquidations de recettes	Recettes > Ordonancement > Liquidation de recette > Mise à jour des liquidations	Exécution de la recette budgétaire Mise à jour du Tableau d'Equilibre Financier (autres encaissements en compte de tiers)	N	
Saisir les liquidations de recettes	Recettes > Ordonancement > Liquidation de recette > Liquidations directes	Ne pas oublier le rapprochement des encaissements	N	
saisii les ilquidations de récettes	Recettes > Ordonancement > Liquidation de recette > Liquidations après encaissement		N	
CORRECTION DE PIECES DE TYPE REIMPUTATION (RECETTES)				
Confirmer les réimputations	Recettes > Ordonnancement > Rectification des pièces > Mise à jour des demandes de correction	<u>A faire avant le 31 /12 :</u> Mise à jour de la recette budgétaire	N	
Supprimer les réimputations	Recettes > Ordonnancement > Rectification des pièces > Mise à jour des demandes de correction		N	
	DEMANDE DE VERSEMENT (RECETTES)			
Confirmer une demande de versement	Recettes > Ordonnancement > Demande de versement > Saisie	A 5-1	N	
Supprimer une demande de versement	Recettes > Ordonnancement > Demande de versement > Saisie	<u>A faire avant le 31 /12</u>	N	
DEMANDE DE COMPTABILISATION (RECETTES)				
Confirmer une demande de comptabilisatio	Recettes > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	
Supprimer une demande de comptabilisation	Recettes > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	

Comptable

Liste des action à effectuer

APUREMENT DES COMPTES COMPTABLES				
ACTIONS A REALISER	CHEMIN D'ACCES		EXERCIC E	FAIT
Lettrer les comptes	Comptabilité > Comptabilité générale > Lettrage		N	
Pointer les comptes	Comptabilité > Comptabilité générale > Pointage		N	
Saisir les demandes de comptabilisation pour régularisation SF importé à tort	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	
Régulariser les règlements : rapprochement DP	Comptabilité > Règlement > Régularisation > Rapprochement demande de paiement	A faire avant le 31/12: Consommation de CP Mise à jour du Tableau d'Equilibre Financier (autres décaissements en compte de tiers) Pas de rapprochement après le 31/12	N	
Régulariser les encaissements : rapprochement titre de recettes	Comptabilité > Règlement > Régularisation > Rapprochement demande de paiement	A faire avant le 31/12: Exécution de la recette budgétaire Mise à jour du Tableau d'Equilibre Financier (autres encaissements en compte de tiers) Pas de rapprochement après le 31/12	N	
Prendre en charge toutes les pièces budgétaires	Comptabilité > Comptabilité générale > Intégration des ordonnancements > Prise en charge		N	
Confirmer / Supprimer toutes les écritures comptables	Comptabilité > Comptabilité générale > Ecritures comptables > Saisie		N	
Paramétrer les comptes de reprise de solde	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie d'un compte comptable	Il faut au préalable créer le compte en N+1, s'il n'existait pas	N	

Préparation ouverture exercice N+1

Paramétrage ordonnateur

OUVERTURE D'EXERCICE				
ACTIONS A REALISER	CHEMIN D'ACCES	OBSERVATIONS	EXERCICE	FAIT
	PARAMETRAGE ORDONNATEUR			
Contrôler les SO / CRB	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie de service gestionnaire		N	
Fermer un service gestionnaire (Date de fin)	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie de service gestionnaire		Ν	
Saisir les nouveaux services gestionnaires	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie de service gestionnaire		N+1	
Mettre à jour les contrôles budgétaires par service gestionnaire	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie de service gestionnaire		N	
Fermer une opération budgétaire (Date de fin)	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie d'opération		N	
Créer une opération budgétaire	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie d'opération		N+1	
Fermer une imputation budgétaire de base (Date de fin)	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Imputation budgétaire de base > Modification		N	
Créer une imputation budgétaire de base	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Imputation budgétaire de base > Modification		N+1	

Paramétrage comptable

	PARAMETRAGE COMPTABLE			
Fermer un compte comptable	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie d'un compte comptable		z	
Paramétrer les comptes de reprise de solde	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie d'un compte comptable	Il faut au préalable créer le compte en N+1, s'il n'existait pas	N	
Contrôler le lettrage/pointage des comptes comptables	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Définition du plan de compte > Saisie d'un compte comptable		N	
Fermer des ICB	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Imputation comptable de base > Modification		N	
Fermer une banque	Comptabilité > Comptabilité générale > Paramétrage > Banque	Pour les régies supprimées ou fusionnées par exemple	N	
Fermer un journal	Comptabilité > Comptabilité générale > Paramétrage > Journaux comptables		N	

Travaux de clôture

Les opérations d'ordre n'entraînant pas d'encaissement ou de décaissement peuvent être effectuées pendant la période d'inventaire comptable (à compter du 1er janvier, sur l'exercice N).

Il n'y a aucun impact budgétaire (tableau des autorisations budgétaires), ces opérations impactent la comptabilité générale (tableau de situation patrimoniale)

Les opérations pour ordre

	OPERATIONS D'ORDRE			
Saisir les Charges à payer à comptabiliser (CAPAC)	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	Principe de rattachement des charges à l'exercice	N	
Saisir les Charges à immobiliser (CAI)	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	 liquidation sur engagement liquidation directe 	N	
Saisir les Charges constatées d'avance (CCA)	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	Diminution de la charge sur exercice N (C 6) Pas de modification de l'impact budgétaire	Z	
Saisir les Produits à recevoir (PAR)	Recettes > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	Principe de rattachement des produits à l'exercice	Z	
Saisir les Produits constatés d'avance (PCA)	Recettes > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	Diminution du produit sur exercice N (D 7) Pas de modification de l'impact budgétaire	N	
Saisir les Amortissements	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	Penser aux transferts 23 au 21 avant le calcul des amortissements	N	
Saisir les Provisions	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	
Saisir les Reprises sur provision ou quote-part reprise au résultat des financements rattachés à un actif	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	
constater les variations de stocks	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		Z	
Comptabiliser les Admission en non valeur (ANV)	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie	Solder l'instance d'encaissement Attention : on peut pas solder le titre qui reste si c'est partiel	N	
Constater les Cessions d'éléments d'actifs	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	
Constater la Production immobilisée	Dépenses > Ordonnancement > Demande de comptabilisation > Saisie		N	

Les opérations de gestion de prorata TVA

	PRORATA DE TVA			
Calculer le taux définitif des secteurs de prorata	Environnemnet > Données générales > Prorata TVA > Calcul du taux définitif	Régularisation des impacts AE (complément/retrait sur les EJ) et sur les Restes	Z	
Faire la régularisation définitive	Environnemnet > Données générales > Prorata TVA > Régularisation définitive	à Payer (RAP)	N	

Comptabilisation dernier relevé

	COMPTABILISATION DERNIER RELEVE DFT		
Saisir le dernier relevé DFT	Comptabilité > Encaissement ou Comptabilité > Règlement	Z	

Paramétrage clôture comptable

	PARAMETRAGE COMPTABLE POUR CLOTURE		
Vérifier la présence ou créer un journal de type "Arrété"	Comptabilité > Comptabilité générale > Paramétrage > Journal	N	
Vérifier la présence ou créer un journal de type "Reprise"	Comptabilité > Comptabilité générale > Paramétrage > Journal	N+1	
Vérifier la présence ou créer les ICB 120 et 129	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Imputation comptable de base > Modification	N	
Vérifier la présence ou créer l'ICB 890 en N+1	Nomenclature comptable > Plan de compte local > Imputation comptable de base > Modification	N+1	

Arrêtés des comptes

ARRETES DE COMPTES				
Faire l'arrêté des comptes Charges et produits	Comptabilité > Comptabilité générale > Arrêté des comptes > Définitif-Charges et produits		N	
Faire l'arrêté des comptes de bilan	Comptabilité > Comptabilité générale > Arrêté des comptes > Définitif-Bilan		N	

Exécution

EXECUTION N+1				
Confirmer le Budget Initial	Budget > Etapes budgétaires > Crédits gestionnaires > Confirmation du stade	A faire avant tout encaissement / décaissement ou toute opération budgétaire	N+1	
Mettre à jour les EJ (imputations budgétaires)	Dépenses > Engagement juridique > Engagement juridique > Création sur retrait antérieur	A effectuer avant constatation SF ou DP	N+1	

Extournes

EXTOURNE				
Extourner les charges à payer à comptabiliser (CAPAC)	Comptabilité > Comptabilité générale > Extourne > Extourne des charges à payer à comptabiliser	A effectuer avant émission des DP	N+1	
Extourner les immobilisations à payer (CAI)	Comptabilité > Comptabilité générale > Extourne > Extourne des immobilisations à payer	A effectuer avant émission des DP	N+1	
Extourner les charges constatées d'avance (CCA)	Comptabilité > Comptabilité générale > Extourne > Extourne des charges constatées d'avance	Pas d'impact budgétaire Régularisation de la comptabilité générale	N+1	
Extourner les produits à recevoir (PAR) Comptabilité > Comptabilité générale > Extourne > Extourne des produits à recevoir		Ne pas oublier de faire le titre de recettes classique	N+1	
Extourner les produits constatés d'avance (PCA)	Comptabilité > Comptabilité générale > Extourne > Extourne des produits constatés	Pas d'impact budgétaire Régularisation de la comptabilité générale	N+1	

Ouverture d'exercice

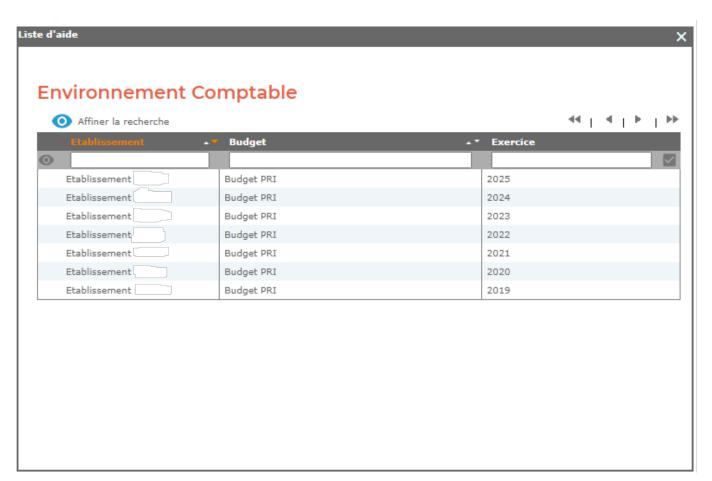
OUVERTURE EXERCICE				
Ouvrir automatiquement l'exercice N+1	Environnement > Etablissement et Nomenclature > Etablissement > ouverture		N	
Faire la correspondance de services gestionnaires	Nomenclature budgétaire > Plan de compte local > Correspondance > Services	Si modification de 1 service vers 1 service ou N services vers 1 service	N	
Compléter les affectations des comptes comptables	' '	Ne pas modifier les comptes comptables, seules les contreparties sont personnalisables	N+1	

Environnement > Etablissement et Nomenclature > Etablissement	
Ouverture exercice (Création)	
	Tous les budgets :
	Exercice à reprendre : 2024
	Exercice repris : 2025
	Valider Annuler

Un log détail les opérations qui ont été réalisées

```
Fichier
       Modifier
                Affichage
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 Début de fichier Log par l'utilisateur XX
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 Version: 17.04.04
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 Build : 27d33a3
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 Nom du service (date de lancement) : Duplication de l'exercice 2024 vers 2025 15/10/2024 à
12:25:38:71
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 Démarrage de la duplication automatique de 2024 vers 2025 pour le budget PRI...
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 Duplication des fiches exercice :
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 - Nb enregistrements à créer = 1
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 - Nb enregistrements créés avec succès = 1
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 - Nb enregistrements en erreur = 0
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 - Durée = 00:00:0,100s.
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024 **
Tue Oct 15 12:25:38 CEST 2024
Tue Oct 15 12:26:21 CEST 2024 Duplication des instructions de base :
Tue Oct 15 12:26:21 CEST 2024 - Nb enregistrements à créer = 1
Tue Oct 15 12:26:21 CEST 2024 - Nb enregistrements créés avec succès = 1
```

L'environnement N+1 a été généré avec les différentes actions de duplication



Clôture Budgétaire

Quand l'ensemble des actions de préparation à la clôture sont réalisées, la clôture budgétaire peut être lancée.

Chemin d'accès

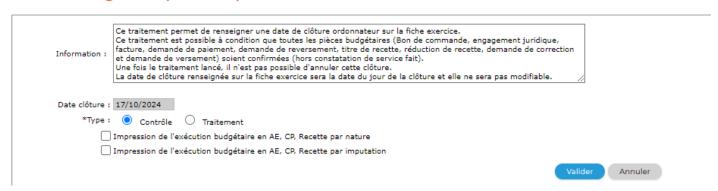
Environnement / Etablissement et Nomenclature / Etablissement / Clôture Budgétaire

Il est toujours préférable de passer par le contrôle pour vérifier que tous les pièces peuvent permettre la clôture.

Pour que le traitement de clôture budgétaire puisse être réalisé, il faut :

- Qu'il n'existe pas d'engagement juridique faisant référence à des natures budgétaires de dépense de personnel dont le reste à payer n'est pas égal à zéro.
- Que toutes les pièces budgétaires soient confirmées.
- Que toutes les demandes de versement(ordonnateur et comptables) soient confirmées.
- Que tous les règlements et les encaissements soient émis et que les écritures comptables générées à l'émission des règlements et des encaissements soient confirmées.

Clôture budgétaire (Création)



Le log permet de vérifier l'historique du traitement



Lorsque le contrôle sort sans anomalie le clôture définitive peut être lancée

Chemin d'accès

Environnement / Etablissement et Nomenclature / Etablissement / Clôture Budgétaire

Clôture budgétaire (Création)

Ce traitement permet de renseigner une date de clôture ordonnateur sur la fiche exercice. Ce traitement est possible à condition que toutes les pièces budgétaires (Bon de commande, engagement juridique, facture, demande de paiement, demande de reversement, titre de recette, réduction de recette, demande de correction et demande de versement) soient confirmées (hors constatation de service fait). Une fois le traitement lancé, il n'est pas possible d'annuler cette clôture. La date de clôture renseignée sur la fiche exercice sera la date du jour de la clôture et elle ne sera pas modifiable.		
Date clôture :	17/10/2024 Contrôle Traitement	
_		
	Impression de l'exécution budgétaire en AE, CP, Recette par nature	
	Impression de l'exécution budgétaire en AE, CP, Recette par imputation	
	Valider Annuler	

Quand le traitement de clôture est lancé, la date de clôture ordonnateur est renseignée sur la fiche exercice

Chemin d'accès

Environnement / Etablissement et Nomenclature / Etablissement / Exercice

Exercice (Modification)

← Retour liste	
"Établissement : <mark>'TEST</mark> "Budget : RRI	
*Année : 2024 *Ubellé : 2024	Compte Financier N-1 scellé INFINOE : Non 🗸
*Gestion TVA : Non définie *Devise : EUR	
*Date cloture rodonnateur : 15/10/2024 Date clôture ordonnateur : 15/10/2024 Date clôture comptable :	Nb périodes comptables : 14 Clôturé par : CEGID
	Valider Annuler

Il n'est alors plus possible de :

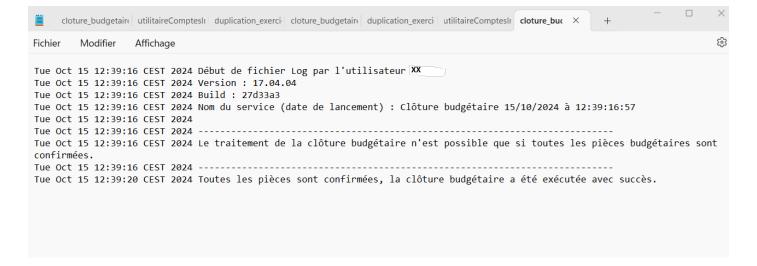
- Saisir des crédits budgétaires.
- Saisir des pièces budgétaires (commande, engagement, service fait, facture, liquidation).
- Certifier des services faits.
- Faire des rapprochements de règlements / demande de paiement.
- Faire des rapprochements d'encaissement / titre de recette.
- De modifier la date de clôture sur la fiche exercice.

A noter : sur un exercice dont la clôture budgétaire a été effectuée, la saisie des demandes de comptabilisation budgétaire et comptable sera toujours possible.

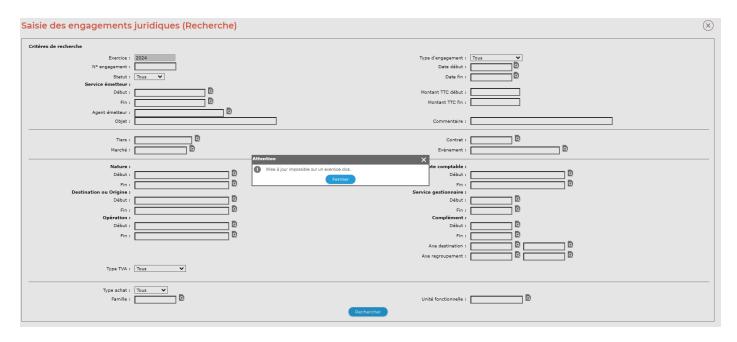
Information concernant la consommation des AE:

Si la clôture budgétaire a été effectuée sur un exercice, alors la consommation des AE sur les engagements juridiques ne sera pas affectée sur cet exercice quel que soit le statut des engagements sur les exercices suivants.

Le log permet de vérifier l'historique du traitement



La zone "date de clôture ordonnateur" bloque tous les accès sur l'exercice clôturé.



Révision #4 Créé 6 janvier 2025 15:56:44 par abousseau@eksae.fr Mis à jour 10 janvier 2025 17:13:43 par abousseau@eksae.fr